

Hexopée
88 Rue Marcel Bourdarias
CS 70014
94146 Alfortville Cedex
Tel : 01 41 79 59 59

COMMENT GÉRER LES DONS REÇUS DANS MA STRUCTURE ?

Date de création : 23/01/2023
Date de première publication : 08/02/2023
Date de version publiée : 08/02/2023

POUR ALLER PLUS LOIN

- La déclaration des dons et reçus : [site impots.gouv.fr](https://site.impots.gouv.fr)
- Dons, donations et legs au bénéfice d'une association : [site service-public](https://site.service-public.fr)
- Appel à la générosité par un organisme : [site service-public](https://site.service-public.fr)
- Dons aux associations : à quelle réduction d'impôt pouvez-vous avoir droit ? : [site economie.gouv.fr](https://site.economie.gouv.fr)
- Réductions d'impôt accordées au titre des dons faits par les particuliers : [site bofip.impots.gouv](https://site.bofip.impots.gouv.fr)

FICHIERS SOURCES

[cerfa - reçu au titre des dons](#)